

Le pacte est sur les rails, mais l'excellence reste un horizon

À l'approche du scrutin du 26 mai, L'Echo dresse le bilan des gouvernements régionaux et communautaires. Douze thématiques, soigneusement sélectionnées par la rédaction. Aujourd'hui, le premier volet: l'enseignement.



TOM GUILLAUME

C'est le grand œuvre de la ministre de l'Enseignement Marie-Martine Schyns (cdH). Le titre annonce son ambition. Le pacte d'excellence veut réformer l'enseignement pour lui rendre ses lettres de noblesse.

À la base, un postulat simple: puisque rien ne va, autant tout changer. Et c'est vrai que le pacte veut tout chambouler. La pédagogie, d'abord, avec l'allongement du tronc commun jusqu'à la 3^e secondaire, ou encore la réforme des grilles horaires. D'un point de vue organisationnel également, avec l'introduction des plans de pilotage.

Vaste projet entamé en 2017 qui devrait prendre une dizaine d'années pour trouver son rythme de croisière, à condition que tous les volets soient votés. Pour être clair, aujourd'hui, le volet gouvernance a été adopté. Cela reprend notamment les fameux projets de pilotage, qui doivent, à terme, conduire à une meilleure adéquation entre les besoins des établissements et les objectifs pédagogiques.

Noble cause que saluent les enseignants et les directions, qui se sont déjà mis au travail. Et c'est là que le bât blesse quelque peu. L'élaboration des plans et des objectifs représente une charge de travail supplémentaire pour le personnel enseignant. Bien que le milieu soutienne généralement l'initiative, la mise en place initiale requiert du temps et de l'énergie.

Autre mesure déjà en application dans ce vaste ensemble, le renforcement du cadre d'enseignement dans les maternelles. Même l'opposition salue la mesure qui a entraîné l'engagement de près de 1.000 enseignants maternels.

Bientôt devrait être voté l'allongement du tronc commun jusqu'à la 3^e secondaire, l'un des piliers de ce pacte. Il s'agit d'homogénéiser l'enseignement jusqu'à la troisième secondaire. Fini le qualifiant à l'issue de la deuxième année, comme c'est le cas actuellement. Mais le temps presse pour la

majorité actuelle, avec un MR qui s'est déjà positionné contre la mesure.

Possible détricotage

La redistribution prévue à la suite du scrutin pourrait en effet s'avérer catastrophique pour le pacte, comme pour tout projet avec une chronologie établie sur plusieurs législatures. La crainte est d'autant plus justifiée que le cdH voit ses chances de reconduite s'affaiblir.

Si certains s'étonnent que le pacte ne vogue pas encore toutes voiles dehors, il faut reconnaître que le chantier prend du temps. Et fort du travail déjà accompli, on compte sur les engagements déjà pris pour contrer un détricotage presque

annoncé: «Avec toutes les réunions que nous avons conduites et le nombre d'acteurs engagés dans le projet, la future majorité se mettrait tous les acteurs à dos en réformant le pacte», assure-t-on au cabinet de la ministre Schyns. Dans les rangs de l'opposition, on s'étonne d'une telle confiance. «Quand on propose une réforme qui s'étale sur trois législatures, on s'assure du soutien des autres partis. Or, ici, nous n'avons même pas été consultés.»

Le jeu politique pourrait-il détruire plusieurs mois de concertation? «Le temps de l'école n'est pas le temps politique», explique une députée de la majorité. Rien que pour l'allongement du tronc commun, il faudra attendre l'année (scolaire) 2026-2027 pour qu'il s'applique à l'ensemble du parcours scolaire.

Focus total sur le pacte

À force d'y voir tous les moyens s'engouffrer, certains enseignants voient le pacte

d'un mauvais œil. «Quand il faut augmenter les salaires, on n'a plus d'argent, mais pour le pacte, il tombe du ciel», nous glisse un représentant syndical.

Dernier exemple en date, l'accord intersectoriel. La Fédération Wallonie Bruxelles invoque la difficulté de budget pour répondre à la demande des syndicats, à savoir une augmentation de 1,1% alignée

sur celle de l'AIP du privé.

Les salaires n'ont plus bougé depuis 2012, en dehors de l'indexation. «Cela aiderait à rendre le métier plus attirant, donc à réduire la pénurie, et là on pourrait prétendre à l'excellence. Mais non, on préfère se concentrer sur le politique.»

Du côté du cabinet, on ne conteste pas l'absence de budget pour la revalorisation salariale. L'ambition, pour le moment, est à la réduction de la pénurie, en plus du pacte évidemment.

Pour la revalorisation salariale, il faudra attendre la prochaine législature.

PÉNURIE

LA RÉFORME QUI L'ACCENTUE

Autre grande moment dans le paysage éducatif francophone: la réforme dite des titres et fonctions, en vigueur depuis 2016. Pour la faire courte, Marie-Martine Schyns voulait une meilleure adéquation entre la matière enseignée et le diplôme du professeur. Attribuer en priorité le poste de prof de maths à un agrégé en mathématiques. Sauf qu'avec la pénurie actuelle, il a fallu adapter. Deuxième priorité à un diplômé en physique, par exemple, mais qui a passé l'agrégation. L'idée est qu'un diplômé dans une matière connexe puisse donner des cours, à condition qu'il détienne un titre pédagogique. Ensuite vient quelqu'un de diplômé, mais sans certificat pédagogique. «À l'heure de la pénurie, cette réforme vient la renforcer», crient l'opposition, ainsi que pas mal d'acteurs de terrain. Cette volonté de correspondance conduit en effet à un éclatement des horaires entre différentes écoles, ce qui complique la vie des jeunes enseignants, justement ceux qui quittent la profession parce que trop précaire. Reste aujourd'hui un constat: la pénurie se creuse de plus en plus, dans l'attente des retombées annoncées selon un calendrier incertain.

«Avec toutes les réunions déjà conduites, la future majorité se mettrait tous les acteurs à dos en réformant le pacte.»

UNE MEMBRE DE LA MAJORITÉ